



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Françoise Balmer Fitoussi pour la création d'une terrasse, parcelle 1199, folio 10, zone extensive du village, située au lieu dit « Dejo Vella » à St-Luc – coordonnées 2'612'175 / 1'118'740*

*Olivier Aubry pour la rénovation thermique d'un chalet et l'aménagement des combles, parcelle 320, folio 2, propriété de Aubry Olivier et Nicolas et Salamin Viviane, zone centre du village, située au lieu dit « Carro Villa » à St-Luc – coordonnées 1'118'723 / 2'612'275*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 14 janvier 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE